



ACADÉMIE DE CORSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat
Pôle pédagogique**

Affaire suivie par :
Guillaume COPPIN
IA-IPR de physique-chimie
Directeur de l'EAFC

Tél : 06 73 32 25 23

Mél : guillaume.coppin@ac-corse.fr

Bd Pascal Rossini
BP 808
20192 Ajaccio cedex 4

Ajaccio, le lundi 25 août 2025

Monsieur Guillaume COPPIN
IA-IPR de physique-chimie

Monsieur Stéphane BARBE
Chargé de mission en physique-chimie

À

Mesdames et Messieurs les enseignants de
physique-chimie

S/c de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement de la région académique de
Corse

Objet : Lettre de rentrée de la discipline physique-chimie 2025-2026

I-Préambule des IA-IPR

Mesdames, Messieurs les enseignants,
Mesdames, Messieurs les conseillers principaux d'éducation,

Nous vous souhaitons une excellente rentrée scolaire 2025. Nous sommes heureux d'accueillir les nouveaux personnels entrants et de retrouver l'ensemble de la communauté éducative.

Le collège des IA-IPR de l'Académie de Corse a choisi d'introduire chaque lettre de rentrée disciplinaire par un préambule commun. Nos axes de travail s'inscrivent dans les priorités nationales et leur déclinaison académique.

Cette année scolaire s'inscrit dans la continuité des réformes en cours au niveau national et le cadre du nouveau projet académique « Scola 2030 ».

La circulaire de rentrée 2025 détaille les priorités pour cette année scolaire.

<https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo27/MENE2518841C>

Cette circulaire intitulée « Tenir la promesse républicaine de l'école : élever le niveau général et donner les mêmes chances à tous » est organisée autour de 3 axes et nous vous invitons à la lire attentivement.

1. Consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves ;
2. Bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité ;
3. Garantir les conditions d'une école qui protège et qui rassemble.

Au moyen de ces trois axes, la circulaire de la rentrée 2025 définit des objectifs qui ciblent la réussite de tous les élèves, au-delà des déterminismes sociaux.

- **Maitrise des savoirs fondamentaux**

La maîtrise des savoirs fondamentaux est un objectif depuis plusieurs années, elle est réaffirmée pour cette nouvelle année scolaire. La mobilisation de tous a permis une progression sensible des résultats des élèves mais le travail doit encore être poursuivi. Ainsi de nouveaux programmes de français et de mathématiques de la petite section à la 6^{ème} seront mis en œuvre à cette rentrée. Les groupes de besoins en 6^{ème} et en 5^{ème} se poursuivent en les adaptant davantage aux compétences individuelles à

renforcer et une stratégie de réussite en 4^{ème} et en 3^{ème} est élaborée dans chaque collège. De la 6^{ème} à la 4^{ème}, les tests spécifiques des évaluations nationales en français comme en mathématiques constituent de précieux indicateurs qu'il est important de mobiliser.

Certains examens évoluent. Le diplôme national du brevet prendra désormais en compte les moyennes annuelles de toutes les disciplines à hauteur de 40% de la note finale. Au lycée général et technologique, tous les élèves passeront une épreuve anticipée de mathématiques à la fin de la classe de 1^{ère}.

L'orientation devient un enjeu majeur dès la 5^{ème} avec un accompagnement renforcé. Enfin, des formations à la compréhension et l'utilisation de l'intelligence artificielle seront intégrées dans les parcours des élèves.

- **Valeurs républicaines, citoyenneté et laïcité**

Le rôle de l'école comme lieu d'appropriation des valeurs républicaines est réaffirmé. Ainsi, la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, les inégalités territoriales, sociales et de genre donne lieu à la mise en place ou au renforcement de différentes actions à l'école, au collège et au lycée. La laïcité est le principe garant de la liberté de conscience et de l'égalité, elle joue un rôle fondamental dans l'émancipation de la jeunesse. Cette priorité repose sur la poursuite de l'effort de formation. L'ouverture sur le monde et la préparation à l'exercice d'une citoyenneté éclairée sont, plus que jamais, au cœur des priorités éducatives qui forgent des citoyens responsables et éclairés.

- **Scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers**

Concernant la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, près de 500 pôles d'appui à la scolarité (PAS) vont se déployer sur l'ensemble du territoire national dès la rentrée 2025 en vue de leur généralisation prévue en 2027.

- **Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVAR/EVARS)**

Un important plan de formation sera déployé à compter de la rentrée 2025 pour la mise en œuvre du programme d'éducation à la vie affective et relationnelle (Evar) pour l'école maternelle et élémentaire et d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (Evars) pour le collège et le lycée. C'est un enjeu important pour l'ensemble de la communauté éducative et un levier pour inscrire cette éducation au cœur des apprentissages.

- **Parcours éducatifs**

La pertinence et l'importance de la mise en œuvre des parcours éducatifs sont réaffirmées afin que chaque élève bénéficie de parcours structurés, cohérents tout au long de sa scolarité.

- **Santé et bien-être des élèves**

Les assises de la santé scolaire ont identifié trois priorités : détection précoce, prévention des risques, et promotion de comportements favorables à la santé globale. Douze mesures seront progressivement déployées dès la rentrée 2025 et chaque établissement du second degré devra mettre en place un protocole santé mentale.

Les enjeux de santé et de bien-être des élèves passent également par la limitation à l'exposition excessive aux écrans. La généralisation du dispositif « Portable en pause » dans les collèges et une suspension de l'actualisation des espaces numériques de travail le soir et le week-end vont dans ce sens.

Les Jeux de Paris 2024 ont permis de renforcer la place du sport notamment à l'école. Cette dynamique se poursuit avec l'introduction de tests d'aptitudes physiques permettant de positionner les performances des élèves de 6^{ème}.

- **Sécurité et lutte contre le harcèlement**

Les mesures permettant de mieux sécuriser les établissements et de faire de l'Ecole un lieu protecteur sont étoffées et renforcées. Enfin, la lutte contre le harcèlement scolaire se poursuit et reste une priorité nationale.

Ces orientations nationales pour la rentrée 2025 sont déclinées au niveau local et complétées par le déploiement d'un nouveau projet académique « Scola 2030 ». Ce projet construit collectivement et de manière partenariale au cours de l'année scolaire qui vient de s'écouler se décline en six axes.

1. Instituer la langue corse en savoir scolaire fondamental ;
2. Améliorer le niveau de tous les élèves en mathématiques et en français ;
3. Garantir un climat scolaire serein et assurer le bien-être des élèves et des personnels ;
4. Inscrire l'école rurale dans une dynamique partenariale d'excellence et d'ambition scolaires ;
5. Offrir des formations adaptées aux besoins des territoires pour une orientation et un parcours professionnel réussis ;
6. Renforcer les dispositifs de l'école inclusive et améliorer leur coordination.

Pour chacun de ces axes des actions concrètes et évaluées régulièrement sont définies. Ainsi, nous allons disposer d'une feuille de route opérationnelle pour les cinq années qui viennent. Chacun d'entre nous sera mobilisé afin d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Dès la rentrée, ce projet sera détaillé et analysé au sein de tous les établissements scolaires pour débiter sa mise en œuvre.

Les IA-IPR, de façon individuelle ou collégiale, continueront à vous accompagner pendant cette année scolaire, que nous vous souhaitons sereine et riche en satisfactions professionnelles.

II-Lettre de rentrée de physique-chimie

Chers collègues, Cari cullegghi,

L'année scolaire 2025-2026 va débiter. Nous souhaitons la bienvenue aux professeurs qui arrivent ou débiter leurs fonctions d'enseignants de physique-chimie dans notre académie.

Les concours et examens de l'année 2024-2025 ont pu se dérouler dans de bonnes conditions grâce à votre mobilisation à toutes et tous qui a permis aux élèves de notre académie d'être bien préparés et aux épreuves de bien se dérouler. Nous tenons à vous en remercier.

Il est indispensable de questionner régulièrement le sens et les objectifs de l'enseignement de la physique-chimie. Deux réponses immédiates et pertinentes sont largement partagées : former des scientifiques et développer l'esprit critique pour former les futurs citoyens, en particulier sur les problématiques environnementales actuelles.

Dans le cadre de la mise en place du nouveau projet académique, notre discipline devra renforcer ses interactions avec les autres enseignements, en particulier les mathématiques et le français.

Comme chaque année, nous insistons sur l'importance de développer des démarches scientifiques authentiques et rigoureuses. Elles doivent être constituées d'allers-retours entre l'observation, une pratique expérimentale réelle et l'activité de modélisation. C'est en poursuivant ces pratiques que nous pourrions consolider l'orientation de nombreux élèves vers un choix de la spécialité physique-chimie du lycée général ou d'une voie technologique à dominante physique-chimie mais aussi vers des filières post-bac scientifiques.

L'approche expérimentale est l'essence même de notre discipline. En parallèle des expériences de cours réalisées par l'enseignant, il est indispensable que les élèves manipulent régulièrement. Ces manipulations doivent être systématiques lors des heures où les groupes sont à effectifs réduits, elles justifient ces allègements d'effectifs. L'utilisation de l'outil informatique est maintenant indispensable. Les activités liées à l'acquisition de données, aux traitements de données et à la modélisation sont incontournables. Pour ce faire, la maîtrise des microcontrôleurs et du langage Python est indispensable pour chaque enseignant.

L'intégralité des programmes de sciences et technologie (cycle 3) et de physique-chimie jusqu'à la classe de terminale ainsi que les programmes de lycée professionnel doivent être connus dans leurs grandes lignes par tous les enseignants de physique-chimie. L'aspect « spiralaire » est le fondement de nos programmes où chaque notion est vue plusieurs fois, tout en élevant le niveau d'exigence.

1-Les nouveautés au collège et au lycée

Les mesures du « choc des savoirs » en collège sont maintenant mises en œuvre. La discipline physique-chimie trouve toute sa place dans le déploiement de ces évolutions, notamment en aidant à la maîtrise des savoirs fondamentaux, en particulier les mathématiques. Vous pouvez retrouver l'intégralité des évolutions en suivant le lien : <https://www.education.gouv.fr/choc-des-savoirs-une-mobilisation-generale-pour-elever-le-niveau-de-notre-ecole-380226>

L'accent mis sur les savoirs fondamentaux doit nous permettre de continuer notre travail collectif sur la réflexion de la place des mathématiques et du français dans l'enseignement de la physique-chimie. Ces deux disciplines sont mobilisées en permanence pour la construction des compétences et des connaissances en physique-chimie et ainsi notre discipline doit aussi contribuer à une meilleure maîtrise de celles-ci.

La prise en compte du contrôle continu pour l'obtention du brevet et du baccalauréat s'applique pour les examens de cette année scolaire. Il importe donc de veiller à ce que l'évaluation des élèves leur soit bien explicitée et qu'une équité au niveau académique se poursuive.

2-Le post-bac scientifique en lycée

Dans notre académie, trois classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques et plusieurs BTS scientifiques sont ouverts aux bacheliers. Ces filières d'excellence sont une chance pour de nombreux élèves qui y réussissent tout en pouvant rester en Corse. Nous encourageons les interactions entre les enseignants de ces filières et les enseignants du second degré. Plus nous informerons les élèves de collège et de lycée de l'existence et de la qualité de ces filières, plus leur dynamique sera importante et le choix varié.

3-L'impurtanza di a lingua è a cultura corsa in l'insignamentu di a fisica è a chimica

A fisica è a chimica hè un corsu chì permette à tempu d'insignà in lingua corsa è di cuntestualizà i cuntenuiti cù una dimarchja lucale. L'abilitazione in lingua corsa hè dinamica in a nostra disciplina. Òn esitate micca à entre in stu pruceddu. L'agilità di passà da una lingua à l'altra hè benefica per i studenti perchè li permette di paragonà e duie lingue in ciò chì hè simile è sfarente. U travagliu nantu à u paragone di e parolle in e duie lingue permette spessu di capisce megliu u vucabulariu è i cuncetti scientifici.

Tutte l'infurmazione ponu esse truvate nantu à u situ di l'accademia : <https://sites.ac-corse.fr/lcc/habilitation/>

4-La formation continue

Nous vous invitons à vous inscrire aux modules de formation qui correspondent à vos besoins non seulement dans le parcours spécifique physique-chimie mais également dans les divers parcours transversaux. En effet, la formation continue est un élément indispensable afin de répondre à l'évolution du métier d'enseignant. L'expertise disciplinaire, les connaissances didactiques et la maîtrise pédagogique doivent contribuer à une amélioration constante des cours dispensés.

Un nouveau plan de formation triennal débute à cette rentrée scolaire. Vous trouverez dans celui-ci le parcours spécifique physique-chimie (dans la catégorie parcours spécifiques disciplinaires). Il est composé actuellement des modules suivants à candidatures individuelles :

- Innovons en Physique-chimie au collège ;
- Intégrer Python/Arduino à son enseignement ;
- Transition énergétique, les ENR en Corse
- Nouveaux programmes de physique-chimie au collège ;
- Préparation du dossier RAEP et du CAPES interne de physique-chimie ;
- Préparation à l'agrégation interne de physique-chimie ;
- Accompagnement des enseignants contractuels ;
- Groupe de réflexion pédagogique au lycée ;
- Journée UDPPC.

D'autres formations en établissement ou par bassin seront déployées au cours de l'année scolaire.

Les inscriptions aux modules de formation continue s'effectuent de la manière suivante :

- vous pouvez consulter l'offre sur le site de l'EAFC (www.ac-corse.fr/eafc), celle-ci est classée en trois catégories de parcours (transversaux, spécifiques disciplinaires et spécifiques métiers) ;
- vous pouvez vous abonner directement depuis le site de l'EAFC à ces modules (vous serez dirigés automatiquement vers l'application SOFIA-FMO après identification) ;
- quelques semaines avant que le stage ne soit mis en œuvre, vous recevrez une notification par mail (adresse académique) pour vous proposer de vous préinscrire à la formation. Vous aurez 5 jours pour le faire, sinon vous ne serez pas convoqué ;
- votre supérieur hiérarchique donnera son avis sur votre préinscription, s'il est favorable, vous serez inscrit définitivement et vous recevrez une convocation pour participer à la formation.

D'autres formations à public désigné vous seront proposées. Vous n'aurez aucune démarche particulière à effectuer pour y participer.

Nous vous informerons régulièrement, comme l'année dernière, de la mise en œuvre de ces stages ou de l'ajout de certaines formations.

5-La communication et les ressources.

L'équipe disciplinaire académique de physique-chimie demeure inchangée avec un IA-IPR et un chargé de mission d'inspection, Monsieur Stéphane BARBE, professeur au lycée Fesch (stephane.barbe@ac-corse.fr).

Plusieurs médias sont disponibles afin de se tenir informé de l'actualité disciplinaire :

- le site académique dont le contenu et l'actualisation ont été revus : <https://sites.ac-corse.fr/physique> ;
- le nouvel environnement numérique de travail académique : <http://www.leia.corsica/> ;
- le portail de la physique-chimie sur EDUSCOL : <https://eduscol.education.fr/2318/physique-chimie>.

L'interlocuteur académique pour le numérique (IAN) est Monsieur Jean-Marie LEONELLI, professeur au collège du Fium'Orbu (jean-marie.leonelli@ac-corse.fr). Il pourra vous accompagner dans votre maîtrise de l'outil numérique et dans l'organisation de nos échanges à distance.

La communication avec l'ensemble des enseignants de la discipline se fera exclusivement via vos adresses académiques (prenom.nom@ac-corse.fr). Nous vous demandons de les consulter quotidiennement les jours ouvrés.

6-La culture scientifique et la promotion des sciences

Je remercie tous les professeurs et les équipes pédagogiques qui se sont impliqués dans des actions de promotion des sciences. Je vous encourage à vous engager de nouveau dans ces actions tant au collège qu'au lycée. Par ce biais, vous permettez à vos élèves d'acquérir des compétences nouvelles mais vous faites également rayonner notre discipline.

- Les trophées scientifiques de Corse

La neuvième édition des trophées scientifiques de Corse s'est déroulée le 4 avril 2025. Avec environ 250 élèves présents, cette édition a été une très belle réussite. Une conférence « La pollution marine en Méditerranée » présentée par Monsieur François Galgani, chercheur en écotoxicologie à l'IFREMER, a également été proposée aux élèves et aux enseignants du second degré présents.

Nous sommes très heureux du succès exceptionnel des enseignants de physique-chimie du collège de Biguglia pour leur projet « Le gélifiant éco-responsable » et du collège Jeanne d'Arc pour leur projet « Taffonisation ». Après leur victoire respective au concours CGénial collège et lycée, ils ont représenté l'Académie de Corse à la finale nationale du concours à la Cité des sciences et de l'Industrie de Paris La Villette. L'équipe de Biguglia a obtenu un prix des partenaires SAFRAN. L'équipe de Jeanne d'Arc a obtenu le prix Génialissime et participera à l'European Union Contest for Young Scientists (EUCYS) qui se déroulera dans la ville de Riga en Lettonie du 15 au 20 septembre 2025. Cette réussite confirme la dynamique positive de notre discipline. Nous félicitons chaleureusement les enseignants et les élèves qui ont participé à ces projets.

Les Trophées scientifiques de Corse seront reprogrammés en 2026 pour leur 10^{ème} édition. Cet anniversaire important nous mobilisera collectivement et permettra une nouvelle fois de valoriser le dynamisme de notre discipline. N'hésitez pas à postuler afin de présenter vos actions menées en classe.

- **La fête de la science**

En Corse, la fête de la science (<https://www.fetedelascience.fr/>) aura lieu du 3 au 13 octobre 2025. La thématique de cette nouvelle édition est « intelligence(s) ».

- **Sciences à l'école**

« Sciences à l'École » est un dispositif d'initiative ministérielle qui a pour but de soutenir et inciter des projets de culture scientifique dans l'enseignement du second degré (collèges, lycées, lycées professionnels, classes préparatoires) et de contribuer ainsi au développement des vocations scientifiques chez les jeunes. Ces actions sont fondées sur la pluridisciplinarité et le partenariat et favorisent l'innovation pédagogique. <http://www.sciencesalecole.org/>

Le dispositif « Sciences à l'École » propose de nombreuses actions comme « Astro à l'École », « Cosmos à l'École », « Experts à l'École », « Météo à l'École » et « Sismos à l'École ».

J'en suis le correspondant académique, n'hésitez pas à me contacter afin de connaître les modalités des campagnes de prêt de matériel.

- **Les Olympiades nationales de la chimie**

Ces olympiades impliquent des classes de première ou de terminale. Une préparation est effectuée dans plusieurs lycées de l'académie. Le site dédié permettra de trouver tous les compléments d'informations : <http://www.olympiades-chimie.fr/>

Le délégué académique de ce concours est Philippe GRAZIANI (philippe.caunant-graziani@ac-corse.fr)

- **Les ateliers de la radioprotection**

Les ateliers de la radioprotection se déroulent depuis plusieurs années dans notre académie, la professeure référente est Madame Corinne AVENOSO (corinne.avenoso@ac-corse.fr) <https://lesateliersdelaradioprotection.com>

- **Le concours CGénial-collège**

Les inscriptions pour l'édition 2026 du concours CGénial-collège seront ouvertes en septembre 2025. Pour de plus amples informations : <https://www.cgenial.org/82-nos-actions/145-concours-cgenial>

C'est Madame Murielle COPPIN (murielle.coppin@ac-corse.fr) qui est la professeure référente académique.

- **L'Union des Professeurs de Physique et de Chimie**

L'UdPPC est toujours très active au niveau académique. Vous pouvez contacter Madame Véronique MAROSELLI (veronique.maroselli@ac-corse.fr), présidente de la section académique, pour obtenir des renseignements.

Nous restons à votre écoute et vous remercions encore pour votre travail au service des élèves.
Vi preghemu una bona rientrata.

